

<https://www.aefinfo.fr/depeche/709993>

Sabine Andrieu

10 min read

Sécurité des établissements : Nicole Belloubet promet une force mobile scolaire et un dépôt de plainte systématique

Nicole Belloubet annonce, le 29 mars 2024 à Bordeaux, déployer une "force mobile scolaire" nationale, d'une "vingtaine de personnels", pouvant intervenir sur un temps long, dans des établissements rencontrant des problèmes de sécurité. "L'État se portera partie civile dès qu'une plainte sera déposée par un personnel", assure la ministre de l'Éducation nationale devant la presse. Elle promet une réinitialisation des messageries des ENT, un travail avec l'Anssi pour sécuriser ces espaces et une campagne pour une utilisation correcte des équipements numériques dans les EPLE.



La ministre Belloubet avait réuni une vingtaine d'élus locaux et de représentants des forces de police, de gendarmerie et de justice pour parler de la sécurité des établissements scolaires à la préfecture de Bordeaux. AEFInfo - Sabine Andrieu

La ministre Nicole Belloubet a échangé, ce vendredi à Bordeaux, avec les équipes du LP Trégey, évacué mardi, par précaution, après des menaces d'attentat reçues par mail puis s'est entretenue, à la préfecture, avec une vingtaine d'élus (parlementaires, représentants de la région, du CD et des communes) et de représentants de l'État (préfet, rectrice, DASEN, procureure, groupement de gendarmerie de la Gironde, direction interdépartementale de la police nationale) sur la sécurité des établissements scolaires.

À l'issue de cette table ronde, la ministre de l'Éducation nationale a annoncé, en plus des mesures de "gestion immédiate d'une crise" (soutien psychologique, protection juridique, appui pédagogique), vouloir activer "trois leviers" à long terme.

Une "force mobile scolaire" en soutien des équipes sur un temps long

Aux outils déployés par les collectivités pour assurer la sécurité physique dans les EPLE, le MENJ veut adjoindre une "force mobile scolaire" qui pourra être dépêchée, à la demande, dans des établissements vivant des situations conflictuelles insécurisantes. Composée d'une "vingtaine de personnes" - "des CPE et des personnels de soutien aux chefs d'établissement" a précisé la ministre - cette équipe pourra assurer un accompagnement sur un temps long, "de trois semaines à un mois", dans l'EPLE.

En réponse aux journalistes, la ministre a bien précisé qu'il s'agirait de personnels Éducation nationale et non de forces de sécurité et que les équipes mobiles de sécurité académiques, mises en place en 2009, conservaient leur mission. Cette annonce a déjà fait réagir, la région Île-de-France ironisant sur la taille réduite de cette *task force* ministérielle.

Dépôt de plainte "désormais systématique" promet la ministre

Deuxième levier que Nicole Belloubet veut activer : la sécurité juridique. "L'État se portera systématiquement partie civile dès qu'une plainte sera déposée par un personnel", en cas d'"actes de cybermalveillance" ou "d'attaques physiques" contre des établissements scolaires. Face aux "dommages matériels et moraux" subis par l'école et ses personnels,

"chaque fois, l'État portera plainte", martèle la ministre, assurant que les enseignants "ne sont pas seuls" ; "nous formons tous un bouclier autour d'eux".

Les représentants syndicaux locaux de la FSU et de FO, joints par AEF info, tempèrent un peu ce discours. "Certains chefs d'établissement rechignent à porter plainte à partir du moment où l'enseignant l'a déjà fait", relève Sonia Meljac (Snes-FSU). "C'est plutôt rare qu'un enseignant soit cru a priori et écouté quand il y a un différend avec un élève ou un parent", note Eric Mouchet (Snetaa-FO). Entre 2019 et mars 2024, les demandes de protection fonctionnelle dans l'académie de Bordeaux ont bondi de 200 % (passant de 81 à 240), s'inquiète le Snes-FSU. Et dans les cas d'agression d'un personnel, à 95 %, un parent est en cause, principalement dans le premier degré

Cybersécurité et bon usage des outils numériques

Le troisième niveau d'action envisagé par le ministère relève de la cybersécurité. Nicole Belloubet a confirmé son souhait de suspendre provisoirement les messageries des ENT (et seulement des messageries, insiste-t-elle), afin de réinitialiser les comptes durant les vacances de printemps. Avant un retour à la normale de l'ensemble des services de ces espaces après les congés. La ministre promet, "à plus long terme", un travail avec l'Anssi pour sécuriser les ENT ainsi qu'une campagne dans les établissements "pour utiliser de manière correcte les équipements numériques".

"On a un souci avec l'apprentissage du bon usage de l'outil numérique, que ce soit pour les élèves ou pour les personnels", réagit pour AEF info la sénatrice EELV, Monique de Marco, qui participait à la table ronde avec la ministre. La parlementaire, ancienne professeure de technologie en collège, juge "totalement contre-productive" la suppression de l'heure consacrée à son ancienne discipline en classe de 6e alors qu'il faudrait "renforcer au contraire l'éducation au numérique".

Au lycée Trégey de Bordeaux, un piratage de messagerie Gmail

Monique de Marco décrit "la grande solitude des équipes pédagogiques" face aux agressions numériques ou à la sécurisation des comptes et des mots de passe, et estime que des consignes de bon usage du numérique doivent s'adresser à tous les personnels d'un EPLE : la vie scolaire, les personnels administratifs, les agents d'accueil.

Au lycée professionnel Trégey, où s'est rendue Nicole Belloubet ce vendredi matin, ce n'est pas un piratage des comptes de l'ENT qui est en cause mais celui de la messagerie Gmail utilisée par la vie scolaire, indiquent à AEF info plusieurs sources, côté syndicats et côté conseil régional. Une douzaine d'adresses aurait ainsi été l'objet de messages de menaces, ciblant nommément des personnels.

"Ne pas céder à la panique" (Alain Rousset, région Nouvelle-Aquitaine)

Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, lui aussi présent à la table ronde, indique que sa région avait pris, dès lundi, des mesures pour sécuriser son ENT (cf. encadré). Notamment "la coupure systématique de la messagerie pendant la nuit (minuit-6h) car les cyberattaques se font majoritairement à ce moment", explique l'élu PS. Tout en se disant "prêt à upgrader" l'ENT régional,

Alain Rousset exhorte toutefois "à ne pas céder à une forme de panique". "Derrière ces messages malveillants, il y a quelques personnes qui se comptent sur les doigts d'une main. Les réseaux sociaux donnent une caisse de résonance à ces actes, mais nous ne sommes pas dans une société de cyberdélinquants au sein des lycées", assure-t-il.

Le filtrage mis en place sur l'ENT néo-aquitain

À titre préventif, la région Nouvelle-Aquitaine avait fermé la messagerie de son ENT "Lycée connecté" le 22 mars et le 25 mars à 19 heures. D'après les informations recueillies par AEF info, cette opération a permis à la collectivité, avec son prestataire, de mettre en place des règles de filtrages strictes, outre la coupure nocturne des messageries. Telles que le rejet systématique des messages entrants qui contiennent des références aux attentats, par une liste de mots-clés, ainsi que des vidéos en pièces jointes. Ou encore la mise en place d'un message d'alerte et de signalement en page d'accueil de l'ENT pour tous les utilisateurs et la désactivation du compte utilisateur en cas de suspicion d'usurpation d'identité. Un contact continu et renforcé est aussi prévu entre le prestataire de l'ENT et les responsables SSI de la Région et de l'académie.

D'après la première analyse conduite par la région, les cyberattaques récentes dans les lycées ne seraient pas liées à un défaut technique des solutions ENT mais à des campagnes d'usurpation d'identité, réalisées par des logiciels espions déjà installés sur les postes informatiques ou par la constitution de sites Internet miroir trompeurs.

Les personnels refusent de bunkériser les établissements

Côté syndicats, les organisations qui ont été reçues en audience ce matin à la préfecture de la Gironde par la conseillère aux affaires sociales de la ministre, ont unanimement insisté sur le besoin de moyens humains pour renforcer l'encadrement et sécuriser les EPLE. "On ne veut pas bunkériser nos établissements scolaires, avec des portiques ou des boutons d'alerte. Ce dont on manque, ce sont des personnels de vie scolaire, des AED" disent aussi bien la FSU que FO, joints par AEF info.

Ils ont mis en avant des données communiquées par le rectorat de Bordeaux, ce mercredi, en vue du prochain CSA du 9 avril : 176 LEGT, LP et collèges sont en déficit de CPE, avec pour 40 % d'entre eux un demi-poste manquant et pour 10 établissements, aucun conseiller principal d'éducation affecté. Même constat de carence pour les AED : il manque 90 ETP dans 134 établissements de l'académie.

Bâti scolaire, école inclusive : deux angles morts de la réflexion

"Aujourd'hui, les critères pour répartir ces agents ne prennent pas en compte la configuration du bâti scolaire, qui peut engendrer des difficultés à sécuriser les lieux, ou les remontées de faits établissements en cas d'incivilités ou de violences. Le rectorat regarde la présence ou non d'un internat, le nombre total d'élèves, le ratio internes/externes mais pas des éléments qualitatifs", se désole Sonia Meljac, secrétaire académique du Snes-FSU.

Son homologue du Snetaa-FO, Eric Mouchet a insisté, lui, sur un point qu'il juge un peu oublié du débat. "L'école inclusive est difficile à appliquer et peut occasionner des problèmes de violence", dit-il, citant le cas, à Arveyres en Gironde, d'une infirmière scolaire frappée par un élève "qui aurait dû être dans un JME" mais se retrouve en collège, faute de place en établissement spécialisé.

des mesures de protection des personnels pas assez connues

Eric Mouchet se dit un peu désabusé de cette audience, estimant, comme Sonia Meljac, avoir essuyé "une fin de non-recevoir" sur leur demande commune de nouveaux moyens. "Pour les réponses à cette problématique de sécurisation des établissements scolaires,

on nous renvoie au 4 avril prochain, au rassemblement des recteurs, des procureurs et des préfets par la ministre", dit Eric Mouchet.

Selon FO et la FSU, le ministère a prévu de relancer "une communication sur les mesures de protection des personnels, qui ont été publiées au BO du 10 novembre 2021", dans la lignée de la loi confortant le respect des principes de la République, qui a introduit un nouveau délit de séparatisme. "Le gouvernement estime que ces dispositions sont insuffisamment connues et appliquées", dit Eric Mouchet (Snetaa).

Une consigne pour faire remonter les contestations de cours

"On fait comme si tous les problèmes de violence à l'école étaient liés à la laïcité. Ce n'est pas vrai", regrette pour sa part Sonia Meljac (Snes). La syndicaliste précise que lors de l'audience avec le cabinet de la ministre, consigne leur a été donnée de faire remonter systématiquement à leur rectrice tous les faits qui pourraient concerner des remises en cause du contenu des cours. Notamment celles émanant du collectif "Parents vigilants", proche du parti d'Eric Zemmour.

La représentante locale du Snes-FSU a retenu qu'à l'échelle nationale, le ministère avait dénombré en 2022-2023 : 42 faits d'établissements ciblant plutôt sur des sujets liés au racisme ou à l'antisémitisme, suite à des courriers adressés par les Parents vigilants. Pour le seul mois de décembre 2023, il aurait recensé autant de remontées mais davantage pour des refus de cours ou de sorties scolaires liés à l'éducation affective et sexuelle et à la SVT.

Generated with Reader Mode